

Communiqué du FIMM

L'intégration des populations d'origine étrangère est une question cruciale pour l'avenir de la société suisse. Le FIMM entend participer activement aux débats que la société suisse mène avec elle-même sur l'avenir du pays et des populations qui y vivent durablement. L'intégration ne peut se faire sur des bases d'égalité que si les migrants agissent en leur propre nom dans les différents secteurs de la vie collective selon des principes transparents et conformes aux valeurs générales que sont les siennes. Le respect des Droits de l'Homme et la Démocratie constituent des valeurs générales qui orientent l'activité du FIMM dans une visée d'intégration. L'adoption de ces valeurs fondamentales par les communautés migrantes et des devoirs citoyens qu'elles imposent doit s'accompagner par une politique active d'intégration visant la prévention des discriminations et l'égalité des chances.

Le FIMM dit NON à la loi sur les étrangers et à la loi sur l'asile parce qu'elles sont arbitraires, discriminatoires et inhumaines et parce qu'elles séparent les hommes et les familles. Le FIMM s'engage dans le débat public sur la loi sur les étrangers et la loi sur l'asile parce qu'elles lèvent de nouveaux obstacles au processus d'intégration de tous et à la construction d'avenir commun.

L'intégration est un processus cherchant à susciter la participation active des migrants à la communauté helvétique en tenant pour principe que l'ensemble s'enrichit de cette diversité dans le cadre d'un code du vivre ensemble. Le FIMM engage sa participation, il engage les ressources personnelles et la force du réseau associatif et bénévole de ses membres dans le débat parce qu'il est convaincu de la nécessité de rassembler les populations d'origine diverse pour favoriser l'intercompréhension et l'intégration des communautés migrantes sous l'angle économique, social, culturel, civique et politique. En révélant les manquements des lois sur les étrangers et de la loi sur l'asile aux principes d'équité et d'égalité des droits, le FIMM veut contribuer à organiser la critique constante que la société exerce sur elle-même dans une perspective de renforcement de la démocratie et de respect des droits de l'homme.

Antonio Cunha, Präsident FIMM

Für weitere Auskünfte :

*Antonio Cunha, Präsident FIMM Schweiz 076 425 62 50 (français)
Claudio Micheloni Generalsekretär FIMM Schweiz 079 240 33 82 (français, italiano)
Natalie Ammann Koordinatorin FIMM Schweiz 076 541 12 65 (deutsch, français)*